



## Avenant n° 2 à la convention du 09 juillet 2020

ENTRE, D'UNE PART : la Communauté française de Belgique, ci-après dénommée la Communauté, représentée par sa Vice-présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture et des Droits des Femmes, Madame Bénédicte LINARD,

ET, D'AUTRE PART : la « **Ville de Mons** », sise Grand Place 22 à 7000 Mons, gestionnaire du Service **Pôle muséal**, sis Grand Place 22 à 7000 Mons, ici représentée par sa Directrice générale, Madame Cécile BRULARD, son Echevine de la Culture, Madame Catherine HOUDART, et de son Chef de Division et Directeur, Monsieur Xavier ROLAND ;  
Ci-après dénommé « l'Opérateur » ;

ÉTANT RAPPELÉ QUE :

Vu la convention du 09 juillet 2020 couvrant la période de 2020 à 2024 ;

Considérant la nécessité de subventionner les activités menées par le Pôle Muséal de Mons et de soutenir la poursuite et le développement des missions assurées par l'Opérateur ;

Considérant la décision du Gouvernement et l'adoption le 9 décembre 2020 par le Parlement du Décret contenant le budget des dépenses pour l'année budgétaire 2021, accordant une augmentation de subvention à l'Opérateur afin de lui permettre d'atteindre les objectifs décrits dans l'article 4 de la convention ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

### **Article unique.**

L'article 5 de la convention du 09 juillet 2020 est remplacé comme suit :

« Dans la limite des crédits budgétaires disponibles, la Communauté française impute sur ses budgets, 2021, 2022, 2023, 2024, une subvention annuelle de **1.092.000 € (un million nonante-deux mille euros)** à charge des crédits inscrits à l'article de base **43.01.31** de la division organique **24** du budget de la Communauté française. »

Fait en autant d'exemplaires que de parties ayant un intérêt distinct, chacune reconnaissant avoir reçu le sien.

Fait à Bruxelles, le 16 avril 2021.

**Pour la Communauté,**

**La Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance,  
de la Santé, de la Culture, des Médias et  
des Droits des Femmes**



**Bénédicte LINARD**

**Pour l'Opérateur,**

**L'Echevine de la Culture**

**Le Directeur**

**Catherine HOUDART**



**Xavier ROLAND**

**La Directrice Générale**

**Cécile BRULARD**